



**Extrait du registre des délibérations du conseil d'administration  
de METPARK - Séance du 13 décembre 2023 (convocation du 30 novembre 2023)**

Aujourd'hui treize décembre deux mille vingt trois à 17 H, le conseil d'administration de METPARK s'est réuni sous la présidence de Monsieur Christophe DUPRAT, président de METPARK.

**ETAIENT PRESENTS :** M. Christophe DUPRAT, Mme de FRANÇOIS, M. Patrick BOBET, M. Gérard CHAUSSET, M. Olivier ESCOTS, M. Stéphane MARI, Mme Isabelle RAMI

**EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :** Mme Géraldine AMOUROUX à M. Patrick BOBET, M. Patrick PAPADATO à M. Olivier ESCOTS, M. Emmanuel SALLABERRY à M. DUPRAT

**La séance est ouverte**

**AFFAIRE 2023/07/04P**

**PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES**

En comptabilité publique, le principe de prudence implique de prévoir la passation de provisions destinées à couvrir les risques et charges que des événements inhérents à l'activité de l'EPIC survenus ou en cours rendent probables et qui existent toujours à la clôture comptable.

Pour pouvoir être constituée, la provision doit permettre de couvrir un risque précis quant à son objet mais dont le montant et/ou la date de réalisation demeurent incertains.

L'inscription d'une provision n'emporte en aucun cas acceptation de responsabilité par METPARK.

Afin d'assurer la bonne prise en compte des risques et charges relevant d'une provision, un recensement annuel est mené.

## ABONDEMENT DU COMPTE EPARGNE TEMPS (CET)

Le nombre de jours disponibles sur le compte épargne temps de la Régie est actuellement de 2.516 pour un coût total estimé à environ 503.200 € (sur la base d'un coût moyen par jour d'environ 200 €).

Qu'ils soient monétisables ou non, l'ensemble des jours disponibles sur le compte épargne temps représente un coût pour la Régie. Ces jours sont provisionnés à hauteur de 50 %.

Nature de la provision	Nombre de jours 2023	Taux de provision	Montant provisionné au 31/12/2022	Provision 2023	Dotation 2023	Reprise 2023
CET non monétisable	1 069	50%	101 700	106 900	5 200	
CET monétisable	1 447	50%	121 200	144 700	23 500	-
<b>TOTAL PROVISION CET</b>	<b>2 516</b>		<b>222 900</b>	<b>251 600</b>	<b>28 700</b>	<b>-</b>

Il est donc proposé de constituer une provision pour CET à hauteur de 251.600 € au 31 décembre 2023.

Une dotation aux provisions devra être constatée au compte 6815 dotations aux provisions pour risques et charges d'exploitation et au compte 1582 autres provisions pour risques pour 28.700 €.

Aucune reprise sur provision ne doit être constatée.

## PROVISION POUR RISQUES DE LITIGES ET CONTENTIEUX

Pour mémoire, les taux de provision appliqués sont les suivants :

- risque éteint : 0 %
- risque très faible : 5 %
- risque faible : 25 %
- risque moyen : 75 %
- risque élevé : 100 %

Le tableau ci-dessous reprend les litiges en cours au sein de la Régie. Ces contentieux peuvent être introduits devant une juridiction ou être encore en phase amiable.

Les litiges RH avec des salariés ou anciens salariés de la Régie ne sont pas détaillés dans un souci de confidentialité.

Intéressés	Nature du litige	Montant estimatif du risque	Risque estimé	Montant provisionné au 31/12/2022	Taux de provision	Provision 2023	Dotations 2023	Reprise 2023	Commentaires
Le TONDU	Contestation d'une clause d'un contrat d'amodiation sur le parking ARENA	3 000	Moyen	27 310	75%	2 250		25 060	Demande du 30/11/2021 devant le tribunal administratif pour l'annulation de factures 2020 et 2021 et 3K€ de frais de justice Créance dépréciée à 100% en 2023 pour litige
Le TONDU	Contestation d'une clause d'un contrat d'amodiation sur le parking ARENA	5 000	Moyen	17 450	75%	3 750		13 700	Demande du 01/07/2022 devant le tribunal administratif pour l'annulation de factures 2022 et 5K€ de frais de justice Créance dépréciée à 100% en 2023 pour litige
Le TONDU	Contestation d'une clause d'un contrat d'amodiation sur le parking ARENA	5 000	Moyen	-	75%	3 750	3 750		Demande du 07/07/2023 devant le tribunal administratif pour l'annulation de factures 2023 et 5K€ de frais de justice Créance dépréciée à 100% en 2023 pour litige
VILQUIN (TA)	Litige exécution marché travaux sur le parking GRAND PARC	684 500	Moyen	171 125	75%	513 375	342 250		Demande du 29/10/2021 devant le tribunal administratif avec expertises en-cours : dernière réunion d'expertise en date, le 8 novembre 2023. Chiffrage du préjudice en-cours par l'expert à la demande de VILQUIN. Responsabilité partagée entre les bureaux d'étude, le maître d'œuvre et METPARK.
Particuliers	Litige lié aux contributions annuelles des amodiations des propriétaires du quartier Bégles les Sécheries	182 000	Moyen	50 000	75%	136 500	86 500		Dans un 1er temps, procédure engagée par 80 amodiateurs à titre collectif puis dans un second temps (depuis 2022) à titre individuel devant le tribunal administratif. Actuellement, recours individuels de 7 amodiateurs Par amodiateur : 15K€ au titre du contrat + 11K€ d'indemnisation
Particulier (BARRILOT)	Contentieux civil : Réparation d'un préjudice corporel suite à une chute dans le parking CCM en 2017	3 500	Eteint	3 500	0%	-		3 500	Jugement du Tribunal judiciaire de Bordeaux rendu le 24/11/2022. Affaire terminée.
Particulier (Didier MERINDOL)	Contentieux civil : Réparation d'un préjudice corporel suite à une chute dans parking 2016	2 500	Eteint	2 500	0%	-		2 500	Protocole transactionnel du 7/12/2022. Affaire terminée.
BOUYGUES IMMOBILIER	Contentieux avec un promoteur immobilier sur la construction du parking Amédée Saint-Germain	5 000	Faible	-	25%	1 250	1 250		Demande du 22/12/2022 devant le Tribunal Judiciaire : annulation des titres liés aux pénalités de retard et aux places non conformes (créances dépréciées à 100%) + 5K€ de frais de justice. Créance dépréciée à 100% en 2023 pour litige
Salariés de la régie	Prudhomme	483 836		159 700		187 400	32 700	5 000	
<b>TOTAL PROVISION POUR RISQUES</b>		<b>1 374 336</b>		<b>431 585</b>		<b>848 275</b>	<b>466 450</b>	<b>49 760</b>	

Il est proposé de constituer une provision pour litige à hauteur de 848.275 € au 31 décembre 2023 afin d'anticiper les éventuels décaissements en lien avec ces affaires.

Une dotation aux provisions devra être constatée au compte 6815 dotations aux provisions pour risques et charges d'exploitation et au compte 15182 autres provisions pour risques pour 466.450 €.

Une reprise sur provisions devra être constatée au compte 7815 reprise sur provisions pour risques et charges d'exploitation et au compte 15182 autres provisions pour risques pour 49.760 €.

## **PROVISION POUR TRAVAUX DE GROS ENTRETIEN**

Ces provisions sont destinées à répartir sur plusieurs exercices les charges résultant de grosses réparations ou de travaux d'entretien qui, compte tenu de leur nature ou de leur importance, ne sauraient être supportées par le seul exercice au cours duquel elles sont engagées. Elles sont établies à partir du plan pluriannuel de gros travaux établi par la Régie dont la dernière version présentée au conseil d'administration date du mois de septembre 2023.

Les travaux d'entretien comptabilisés en charge et provisionnés dans le cadre d'une provision pour risques et charges correspondent à des dépenses s'inscrivant dans un programme pluriannuel qui ont pour seul but de vérifier le bon état de fonctionnement des installations ou d'apporter un entretien, une réfection, une mise en conformité d'une installation existante, sans prolonger la durée de vie au-delà de celle prévue initialement.

Toutes les autres dépenses sont comptabilisées en investissements et font l'objet d'un amortissement sur la durée de vie de l'immobilisation, conformément au plan d'amortissement de la Régie.

TRAVAUX DE GROS ENTRETIENS	N°PPI	Montant provisionné au 31/12/2022	Reprise 2023	Dotation 2023	Provision 2023	Commentaires
Parking Front du Médoc : Traitement de différentes pathologies structurelles (fissures, joints de dilatation...)	1	427 000			427 000	Travaux prévus entre 2024 et 2026 pour 401K€ 100K€ de désamiantage non inclus (uniquement pour réaliser l'étude structurelle) Provisionnés à 100%
Parking centre commercial Mériadeck : Remise en état du niveau 2A et remise aux normes sécurité incendie des niveaux 2A et 2B suite à incendie	6	85 000			85 000	Coût total de l'opération estimé à 464K€ Fin des travaux prévue sur 2024 pour un coût restant à réaliser réestimé à 150K€ 14K€ de travaux réalisés en 2023
Travaux de rénovation du parking CCM : peinture et signalétique	7	120 000	120 000		-	Travaux liés à des investissements
Parking centre commercial Mériadeck : Réfection de l'étanchéité de la toiture (phase 3)	9	1 190 000	1 190 000		-	Travaux terminés Coût total de l'opération 2,7M€ dont 1,6M€ sur 2023
Travaux de rénovation et d'embellissement du parcours clients du parking Gare Saint-Jean : traitement des fissures et infiltrations	17	80 000	80 000		-	Travaux annulés
Parking Alsace Lorraine : Mise en conformité norme ADAP (accès PMR)	22	75 000			75 000	Prévus en 2026 pour 75K€ Provisionnés à 100%
Entretien du parking Allées de Chartres : reprise ponctuelle de l'enrobé et des clôtures	24	-		75 000	75 000	Travaux estimés à 167K€ entre 2023 et 2024 dont 150K€ sur 2024 Travaux provisionnés à 50%
Réfection ouvrage de serrurerie : PEY BERLAND et FDM	44	35 000	35 000		-	Travaux terminés
Prestations de peinture	47	1 500 000	1 000 000	700 000	1 200 000	4,6M€ de travaux prévus entre 2023 et 2026 2023 : 1,1M€ de travaux réalisés 2024 : Victoire et CCM (phase 1) 2025 : CCM (phase 2) 2026 : Pessac, Libération et Lhote 3,6M€ de travaux restant à réaliser dont 1,5M€ sur 2024 et 700K€ en 2025
Suppression transformateurs tarifs verts par des tarifs jaunes sur le parking FDM	57	17 000	17 000		-	Travaux annulés
Rénovation du parking des Grands Hommes : chartre graphique et installations électriques	64	735 000	131 000		604 000	Travaux réestimés à 643K€ entre 2023 et 2025 dont 38K€ réalisés en 2023 Provisionnés à 100%
Rénovation portiques d'entrée : modernisation des portiques d'entrée selon la charte graphique	68	77 000			77 000	10K€ de travaux prévus entre 2024 et 2025 Provisionnés à 70%
Travaux de réfection des ascenseurs	80	-		150 000	150 000	Travaux estimés à 300K € en 2024 Provisionnés à 50%
<b>TOTAL PROVISION POUR GROS ENTRETIEN</b>		<b>4 341 000</b>	<b>2 573 000</b>	<b>925 000</b>	<b>2 693 000</b>	

Au 31 décembre 2022, la provision pour travaux de grosses réparations était constituée à hauteur de 4.341.000 €.

Les travaux réalisés en 2023 ou la revue des dépenses inscrites au PPI permettent une reprise de provision de 2.573.000 € qui devra être constatée au compte 7815 reprises sur provisions pour risques et charges d'exploitation et au compte 15722 provisions pour gros entretiens et grandes révisions.

Il est proposé de provisionner une dotation complémentaire à hauteur de 925.000 € portant principalement (700K€) sur les travaux de peinture. Cette provision devra être constatée au compte 6815 dotations aux provisions pour risques et charges d'exploitation et au compte 15722 provisions pour gros entretien et grandes révisions.

Au 31 décembre 2023, la provision pour travaux de grosses réparations s'élèvera à 2.693.000 €.

## PROVISION POUR TRAVAUX DE DESAMIANTAGE

Des travaux d'entretien ou d'aménagement sont prévus sur les parkings Front du Médoc, Libération et 8 mai 45. Ces trois ouvrages contenant de l'amiante, il est proposé de comptabiliser au titre d'une provision pour remise en état, une partie des coûts des travaux liés au désamiantage.

Nature des travaux	Montant provisionné au 31/12/2022	Dotaton 2023	Reprise 2023	Provislon 2023	Commentaires
Prakings Front du Médoc, 8 Mai 1945 et Libération : Travaux de désamiantage préalables aux travaux de rénovation	406 000	-	-	406 000	Travaux de désamiantage prévus entre 2023 et 2026 pour 600K€ Provisionnés à hauteur de 2/3
<b>TOTAL PROVISION REMISE EN ETAT</b>	<b>406 000</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>406 000</b>	

La provision pour remise en état pour travaux de désamiantage constatée au 31 décembre 2022 à hauteur de 406.000 € reste inchangée au 31 décembre 2023.

## PROVISION POUR IMPOTS ET RISQUE FISCAL

Les impôts et taxes qui n'ont pas été mis en recouvrement doivent faire l'objet de provisions.

Le fait générateur doit se situer avant la clôture de l'exercice pour lequel la provision est constituée.

Lors de l'analyse des impôts de la Régie, il a été constaté que les taxes foncières et les cotisations foncières des entreprises (CFE) de certains parkings n'apparaissent pas dans les comptes avec un risque de rattrapage sur 3 exercices.

S'agissant d'impôts dont la Régie est redevable, ces taxes sont provisionnées à la clôture de l'exercice 2023.

Nature de l'impôt	Montant provisionné au 31/12/2022	Provislon 2023	Dotaton 2023	Reprise 2023	Commentaires
Taxes foncières	272 000	150 000	-	122 000	Taxes foncières non reçues
CFE	370 000	1 000 000	630 000	-	Cotisations foncières des entreprises non reçues
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUE FISCAL</b>	<b>642 000</b>	<b>1 150 000</b>	<b>630 000</b>	<b>122 000</b>	

Il est proposé de constituer une provision de 1.150.000 € au 31 décembre 2023.

Pour ce faire, la somme de 630.000 € devra être constatée au compte 6815 dotations aux provisions pour risques et charges d'exploitation et au compte 1552 provisions pour impôts.

Une reprise sur provisions devra être constatée au compte 7815 reprise sur provisions pour risques et charges d'exploitation et au compte 15182 autres provisions pour risques pour 122.000 €.

### SYNTHESE DES PROVISIONS BUDGETAIRES AU 31/12/2023

Nature des provisions	Provisions 2022	Dotations 2023	Reprises 2023	Provisions 2023
Provision pour litiges et contentieux	431 585	466 450	49 760	848 275
Provision pour risque fiscal	642 000	630 000	122 000	1 150 000
Provision pour gros entretiens	4 341 000	925 000	2 573 000	2 693 000
Provision pour remise en état	406 000	-	-	406 000
Provision pour abondement du CET	222 900	28 700	-	251 600
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>6 043 485</b>	<b>2 050 150</b>	<b>2 744 760</b>	<b>5 348 875</b>

Aussi, vous est-il proposé, Mesdames, Messieurs, si tel est votre avis, de bien vouloir autoriser l'ordonnateur à constater dans les comptes de la Régie :

- une dotation pour litiges et contentieux de 466.450 €,
- une reprise pour litiges et contentieux de 49.760 €,
- une dotation pour risque fiscal de 630.000 €,
- une reprise pour risque fiscal de 122.000 €,
- une dotation pour travaux de grosses réparations de 925.000 €,
- une reprise pour travaux de grosses réparations de 2.573.000 €,
- une dotation pour compte épargne temps de 28.700 €.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège social de METPARK le 13 décembre 2023

Pour expédition conforme

Le Président



Christophe DUPRAT

